

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--:--:--:--:--:--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--:--:--:--:--:--:--

DECRET N° 77-42 du 25 février 1977

portant nomination des Membres et du Président
du Conseil d'Administration de la Société
Nationale d'Armement et de Pêche (SONAPECHE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République, et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
VU le Décret n° 75-223 du 18 Septembre 1975, portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Armement et de Pêche (SONAPECHE) ;
SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Armement et de Pêche (SONAPECHE), les Camarades dont les noms suivent :

- Lieutenant ADJIMABOU Cyrille : Représentant le Conseil National de la Révolution,
- HOUSSOU Aurelien : Représentant le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
- HOUSSOU Grégoire : Représentant le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures,
- GRINOT Adolphe : Représentant le Ministre des Finances,
- HONVOU Antoine : Directeur des Pêches,
- GOGAN Dagbégnon Mathias : Représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
- JOHNSON Godfried : Représentant le Ministre de la Fonction Publique et du Travail,

.../...

- TEBLEKOU Joseph
- TINDOH Arimou
- LAURIANO Nassif
- FAKEYE Pascal
- AGUESSY François

Représentants du Personnel de la SONAPECHE,

- GNACADJA François

Représentant le Ministre des Transports (Port Autonome de Cotonou);

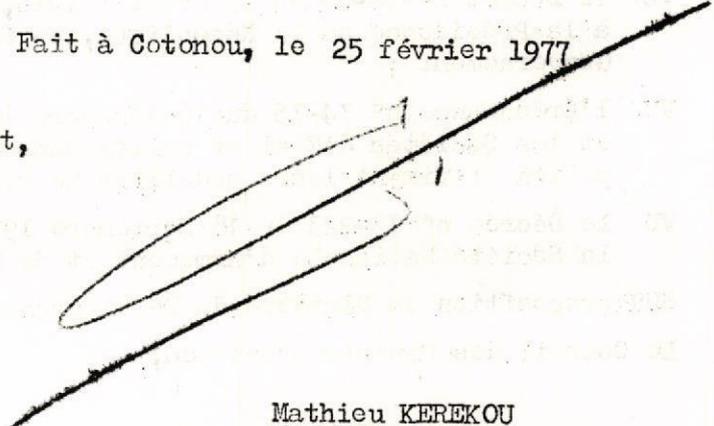
- Le Commissaire du Gouvernement auprès de la SONAPECHE.

Article 2. - Le Camarade GOGAN Dagbégnon Mathias est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Armement et de Pêche (SONAPECHE).

Article 3. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 février 1977

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural et de
l'Action Coopérative

Le Ministre des Finances,



Philippe AKPO



Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MDRAC et ses services 15 Ministères 14 DPE-
DGAJL-INSAB 6 IEAA-DCCT-IEP-ONEPI-Gde Chanc. 5 SONAPECHE 10 Dtion Pêche 2
JORPB 1 BN 2 UNB 2 FSJEP 2